

Les Solitudes en France

Rapport 2012

Juin 2012

Avant-propos

En 2012, 11% des Français sont seuls, soit 20% de plus qu'en 2010. 13% se sentent soit exclus, soit rejetés, soit inutiles.

Une frange croissante de la population souffre de ne pouvoir compter sur personne pour affronter les accidents de la vie. Pire, elle acquiert par-là la conviction de ne « plus rien valoir pour quiconque », d'être laissée en dehors du jeu.

Parce que les modalités de l'emploi changent, parce que l'on vit de plus en plus âgé, parce que les modèles familiaux sont en grande mutation, parce que les déplacements sont de plus en plus fréquents ... la société dans laquelle nous vivons est aussi une société qui exclut.

La Fondation de France s'attache précisément à pallier les effets néfastes des grandes dynamiques contemporaines, à en atténuer les conséquences sur les plus vulnérables.

Après des personnes handicapées, mal logées, malades, exclues du monde professionnel, précaires, âgées, elle conçoit et soutient des réponses spécifiques à chaque problématique. Dans le même temps, elle veille à restaurer la confiance de ces personnes et à favoriser le développement de relations durables autour d'elles.

En effet, si apporter une réponse matérielle, médicale ou économique à une situation constitue une étape incontournable, reconstruire la personne dans sa capacité à entretenir des liens durables revient à restaurer pleinement sa dignité d'être humain.

Les réflexions de nos comités d'experts, de nos chargés de programmes, les veilles qu'ils effectuent en permanence sur le terrain ouvrent des voies stimulantes pour relever ce double défi.

Guidées par les principes de proximité, de participation, de collectif, de réciprocité, des espaces se créent où chacun, aussi vulnérable qu'il soit, peut retrouver une place.

La Fondation de France identifie ces projets, les accompagne et les soutient financièrement.

Nous l'avons beaucoup dit par le passé, et cette « signature » garde toute son actualité, nous œuvrons au quotidien pour qu'une société qui avance ne soit pas une société qui exclut.

Francis Charhon
Directeur Général
Fondation de France

Les Solitudes en France

Rapport 2012

Isolement relationnel : des chiffres qui augmententp. 4

une étude quantitative réalisée par l'Institut TMO Régions pour l'Observatoire de la Fondation de France auprès de 2200 français âgés de 18 ans et plus entre le 10 et le 27 janvier 2012.



Solitude : souffrance de ne plus compter pour personne ..p. 15

une étude qualitative réalisée par l'institut Wei pour l'Observatoire de la Fondation de France sur la base de 16 entretiens qualitatifs en face à face.

Wei
Études sociologiques

Annexesp. 22

**Isolement relationnel :
des chiffres qui augmentent**

I. L'isolement relationnel : des chiffres qui augmentent

1.1 Progression de la part de la population en situation d'isolement relationnel

La part de la population française en situation d'isolement relationnel* progresse de 2 points passant de 9 % en 2010 à 11% en 2012. En hypothèse basse, et avec toute la limite des jeux projectifs (voir note en annexe), on peut estimer que le nombre de personnes en situation d'isolement a augmenté d'environ 800 000 personnes depuis janvier 2010.

4 800 000 personnes éprouveraient désormais de réelles difficultés à développer des relations sociales au sein des grands réseaux de sociabilités que sont les réseaux familiaux, professionnels, amicaux, affinitaires et territoriaux.

Sur la base des différentes projections réalisées on peut estimer à environ 4 le nombre moyen de contacts mensuels (tous réseaux confondus) d'une personne en situation d'isolement relationnel. L'analyse de la fréquence de contacts cumulés fait apparaître une population en situation de grand isolement ayant au total deux contacts mensuels ou moins au sein des réseaux étudiés. Leur part peut être évaluée à 3,8% de la population française.

***Définition de l'isolement relationnel.** Sont considérées comme étant en situation d'isolement relationnel les personnes qui n'ont pas ou peu de relations sociales au sein des 5 réseaux sociaux suivants : réseau familial, professionnel, amical, affinitaire et territorial.

Le calcul de la part de la population en situation d'isolement relationnel ne prend pas en compte les relations au sein du ménage (relations entre conjoints et relations avec les enfants vivant au domicile). D'autres arbitrages sont naturellement possibles. Si l'on prenait le parti d'exclure du raisonnement les foyers bi-adultes, d'une part, et les foyers ayant des enfants au domicile, d'autre part, la part de la population en situation d'isolement relationnel serait de 5 % de la population française âgée de 18 ans et plus. Si l'on prenait le parti d'exclure les couples, la part de la population en situation d'isolement relationnel serait de 6%.

Les relations sociales extérieures aux cinq réseaux retenus (aides à domicile, commerçants, médecins...) ne sont également pas prises en compte dans le calcul de la part des personnes en situation d'isolement relationnel.

La méthode de calcul de la part de la population en situation d'isolement relationnel est décrite en annexe 1 page 23.

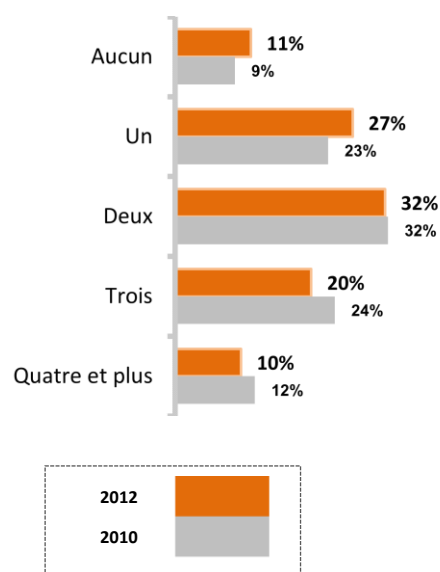
1.2 Accroissement de la part de la population en situation de fragilité relationnelle

La comparaison 2010/2012 montre par ailleurs une augmentation de la part de la population dont les sociabilités sont quasi exclusivement centrées sur un seul réseau social (27% en 2012 contre 23% en 2010). Bien que fortement insérées dans ce réseau, qu'il soit familial, professionnel, amical, territorial ou associatif, leur situation reste précaire et toujours sous la menace d'une rupture (séparation, perte d'emploi, déménagement...) risquant d'impacter l'ensemble de leur vie sociale.

Ces « mono-réseaux » ont un profil assez proche sur certains aspects des personnes en situation d'isolement relationnel, notamment en termes d'inactivité (58% sont inactifs), de situation économique (27% ont des revenus inférieurs à 1 500€ nets mensuels) et de non-fréquentation des équipements présents sur la ville (75% ne fréquentent pas les équipements culturels, de loisirs, les cafés, les restaurants ou les associations).

Ils sont cependant, un peu plus jeunes (31% ont moins de 40 ans), un peu plus diplômés, et nettement plus souvent en couple (62% vivent en couple). Leur situation plus favorable, comparativement aux personnes en situation d'isolement relationnel, ne les empêche pas de ressentir les prémisses de la solitude : 18% des « mono-réseaux » se décrivent comme des personnes seules, et 34% éprouvent un sentiment d'isolement.

- Nombre de réseaux pour lesquels la densité des relations est forte – Base 2012 : 2200 personnes / base 2010 : 4000 personnes

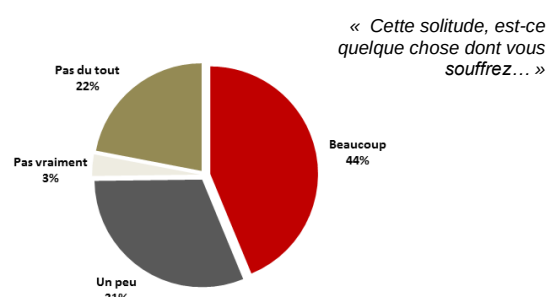
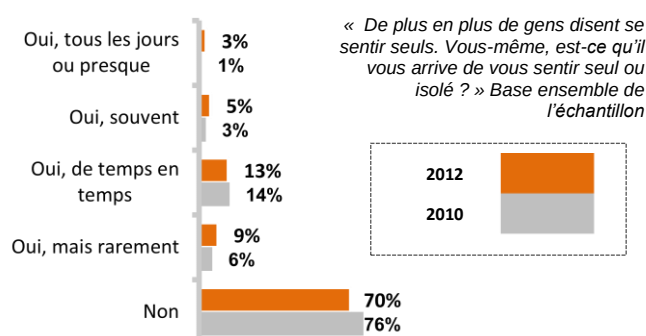


1.3 Ressenti de la solitude

Le ressenti de l'isolement dépasse la question de l'isolement relationnel. Sur l'ensemble des personnes interrogées, 21% disent qu'il leur arrive de se sentir seules ou isolées (dont 3% « tous les jours ou presque » et 5 % « souvent »). Ce chiffre était de 18% en 2010. Ce ressenti, assez stable depuis deux ans, ne clive pas ou peu selon le sexe, l'âge, la CSP, ou la taille de commune.

En revanche les revenus et la situation familiale ont un impact significatif :

- 38% des personnes ayant des revenus inférieurs à 1000 € par mois éprouvent un sentiment de solitude ou d'isolement (dont 7 % « tous les jours ou presque » et 14% « souvent »).
- 40% des personnes vivant seules ressentent l'isolement dont 6% « tous les jours ou presque » et 11% « souvent ».

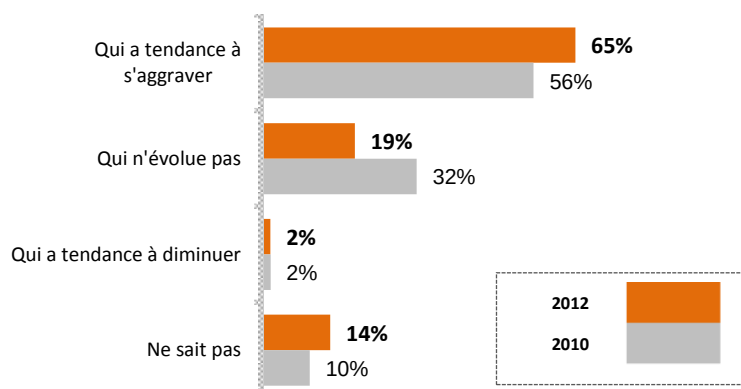


Dans 8 cas sur 10 les personnes exprimant un sentiment d'isolement régulier (tous les jours ou presque ou souvent) déclarent souffrir de cet isolement. Sur l'ensemble de la population, 6% disent souffrir d'isolement ou de solitude.

1.4 Perception des Français quant à l'évolution du phénomène

Cette augmentation du nombre de personnes en situation d'isolement relationnel fait écho à la perception de la population : 65% des Français interrogés considèrent que l'isolement et la solitude s'aggravent. Ils étaient 56% à partager cette opinion en 2010. L'idée d'une société française peinant à insérer les membres qui la composent dans un univers relationnel dense et diversifié est à cet égard de plus en plus partagée.

« On entend de plus en plus souvent parler d'isolement et de solitude. Vous-même avez-vous le sentiment que la solitude en France est un phénomène... »



Base ensemble de l'échantillon 2010 (4 000 personnes) et 2012 (2 200 personnes)]

II – Emploi précaire, habitat social : zones de fragilité

2.1 Les réseaux familiaux, amicaux et affinitaires entre stabilité et affaiblissement

Comparativement à 2010, on observe soit un léger fléchissement, soit une stagnation, de l'inscription des individus dans les réseaux familiaux, affinitaires et amicaux :

- **29%** des personnes interrogées (*contre 33% en 2010*) ont des relations que l'on pourrait qualifier de faibles avec les membres de leur famille (au mieux quelques contacts mensuels hors ménage) et **9%** n'ont quasiment aucun contact avec eux (*contre 8% en 2010*).
- **17%** (*contre 19% en 2010*) n'ont que quelques contacts épisodiques avec leur amis (quelques contacts annuels) et **7%** (*contre 8% en 2010*) n'ont, soit plus aucun contact avec leurs amis, soit déclarent ne pas avoir d'ami.
- **58 %** (*contre 56% en 2010*) n'ont aucune activité au sein de clubs, d'associations ou d'organisations qu'il s'agisse de structures à caractère sportif, culturel, ludique, caritatif, religieux, syndical ou politique.

2.2 L'affaiblissement du travail dans sa fonction intégratrice

Les opportunités de relations générées par le travail semblent s'affaiblir en même temps que ses contenus sociaux.

27% des Français qui travaillent -contre 20% en 2010- ne sont pas en capacité de construire des relations sociales dans le cadre de leurs activités professionnelles. Les travailleurs pauvres (qui cumulent souvent précarité de l'emploi, faibles revenus, temps partiel et horaires atypiques) et les travailleurs indépendants (agriculteurs, micro entrepreneurs...) sont les plus exposés à cette incapacité à construire des relations sociales dans le cadre de leur activité professionnelle.

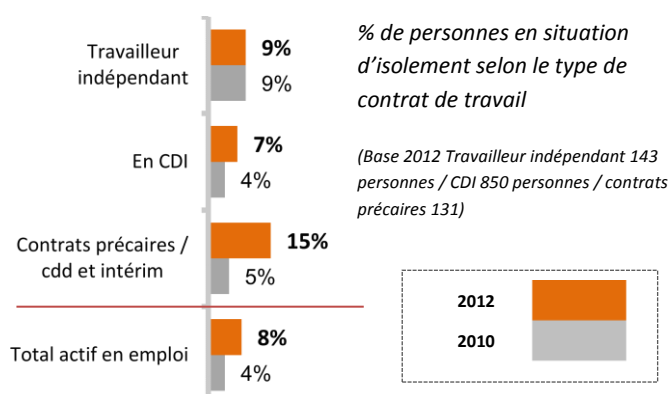
Au global, 31% des personnes en emploi déclarent que leur travail ne leur permet pas « *de faire de nombreuses rencontres et d'avoir de nombreux échanges avec les autres* », ils étaient 25% en 2010.

Si l'on se centre sur les travailleurs pauvres on peut retenir que 44%¹ (contre 36% en 2010) des personnes ayant un travail leur rapportant moins de 1 000€ par mois sont dans l'incapacité de construire des relations sociales dans le cadre de leur activité professionnelle. 21%¹ d'entre eux n'ont aucune relation avec des collègues de travail.

Par conséquent, comparativement à 2010, la situation relationnelle des actifs en emploi s'est détériorée : 8% de la population en emploi est en situation d'isolement relationnel contre 4% en 2010. « Travailler » constitue donc de moins en moins un gage d'insertion dans les réseaux sociaux.

Cette dégradation a particulièrement impacté les personnes en emploi précaire (intérim et CDD) : 5% d'entre elles étaient en situation d'isolement en 2010, elles sont aujourd'hui 15% (soit une progression de 10 points).

base de 44 personnes : résultats à prendre avec prudence



De fait, la part des actifs en emploi au sein des personnes en situation d'isolement relationnel augmente. 37% des personnes isolées étaient en emploi au moment de l'enquête contre 30% en janvier 2010. La part des personnes en emploi précaire a également sensiblement augmenté parmi les personnes isolées : elle est de 7% en 2012 contre 3% en 2010.

L'augmentation du nombre de personnes en situation d'isolement tient moins à la progression du chômage qu'à un affaiblissement de la fonction intégratrice du travail liée à l'instabilité de l'emploi (qui obère la construction de relations durables), aux nouvelles formes du travail (travail indépendant) et aux changements managériaux (qui limitent les possibilités d'échanges).

Structure d'activité de la population des personnes isolées (base 2012 : 252 personnes / base 2010 : 348 personnes)	Personnes sans réseau 2010	Personnes sans réseau 2012
En emploi	30%	37%
A la recherche d'un emploi	10%	10%
A la retraite	44%	39%
Étudiant	2%	0%
Autre inactif (au foyer, en invalidité...)	15%	15%
Total	100%	100%

2.3 Dégradation sensible de la situation des hommes

Si la part des hommes et des femmes en situation d'isolement relationnel reste comparable (12% des hommes et 11% des femmes), les résultats montrent toutefois un affaiblissement du degré d'insertion des hommes dans les réseaux sociaux. Si l'on agrège les personnes isolées et les personnes ne parvenant pas à diversifier leurs réseaux sociaux (mono-réseaux), on constate que les hommes sont aujourd'hui sensiblement plus fragilisés que les femmes. Il semble que l'affaiblissement du travail dans sa fonction intégratrice ait d'abord touché les hommes, non parce qu'ils seraient plus concernés par la précarité de l'emploi mais parce que leurs sociabilités semblent encore très dépendantes de leur activité professionnelle.

Nombre de réseaux selon le sexe - résultat		Genre				Total 2012
		Un homme (base 2012 : 121 personnes)		Une femme (base 2012 : 129 personnes)		
		2010	2012	2010	2012	2012
Aucun		9%	12%	9%	11%	11%
Un		24%	30%	22%	24%	27%
Deux		32%	30%	32%	33%	32%
Trois		22%	18%	26%	23%	20%
Quatre et plus		13%	11%	11%	9%	10%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

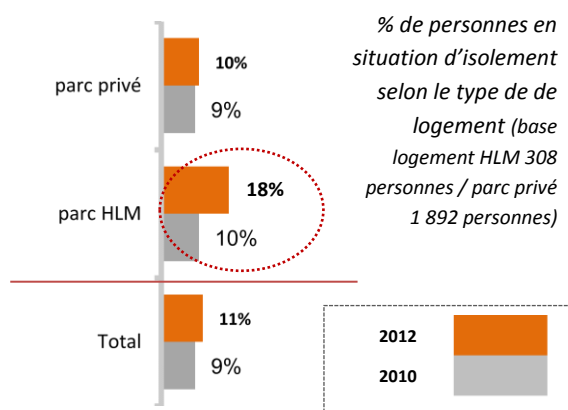
2.4 L'affaiblissement des réseaux de voisinage dans le parc HLM

Les comparaisons 2010-2012 laissent également apparaître un fléchissement de l'insertion des individus au sein de leur quartier. On constate en premier lieu une moindre tendance des personnes en situation d'isolement à « fréquenter le quartier » et à s'y promener (33% contre 25% en 2010 ne fréquentent pas ou peu leur quartier ou leur commune).

	2010	2012
% de personnes en situation d'isolement ne se promenant pas (souvent ou parfois) dans son quartier ou sa commune (pour les habitants des communes rurales) – Base ensemble de l'échantillon.	25%	33%

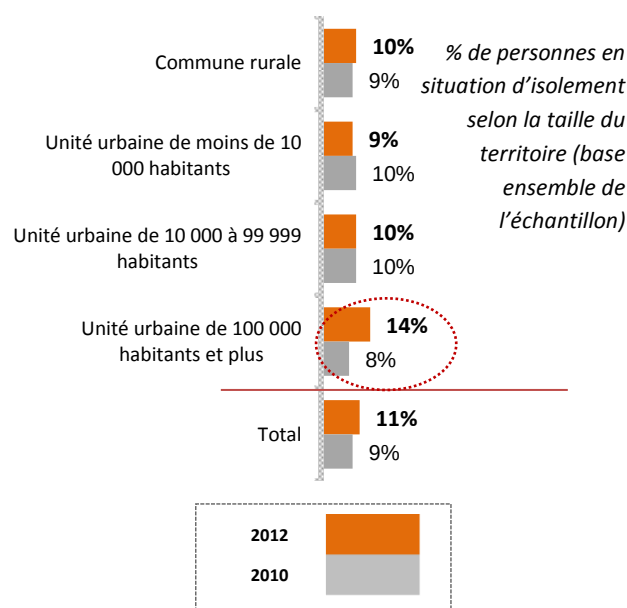
On observe également un desserrement des relations entre voisins. En 2010, 49% des personnes interrogées déclaraient ne pas entretenir de relations avec leurs voisins au-delà des quelques mots de politesse. Cette part passe à 56% de la population interrogée. La part des personnes n'ayant aucun lien de voisinage reste stable : 12% en 2010 et 2012.

Cette moindre intensité des relations sociales de proximité semble principalement s'exprimer sur les quartiers d'habitats sociaux : 18% des locataires du parc HLM sont en situation d'isolement relationnel contre 10% en 2010.



La part des personnes issues du parc HLM dans l'ensemble des personnes isolées double : elle passe de 11% à 22% entre 2010 et 2012.

Cette tendance a pour corollaire une accentuation de la part de la population concernée au sein des grandes agglomérations étant entendu que ces territoires concentrent une grande partie du logement social. 14% des habitants des grandes métropoles sont en situation d'isolement relationnel contre 8% en 2010.

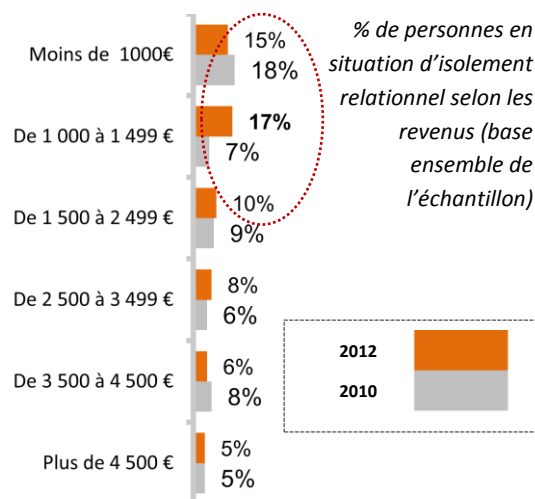


III - La progression de l'isolement relationnel frappe d'abord les catégories les moins armées socialement et les plus inquiètes face à l'avenir

3.1 Au-delà du seuil de pauvreté : fragilisation des revenus très modestes

En 2010 on observait une véritable césure entre les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté (moins de 1 000€ par mois) et les autres. On constate aujourd'hui une extension de l'isolement aux foyers ayant des revenus compris entre 1 000 € et 1 500 €.

L'isolement touche de manière plus forte l'ensemble des foyers ayant de faibles revenus et plus seulement les ménages en forte précarité économique (moins de 1000€).



Cette évolution se traduit par l'évolution de la structure de la population en situation d'isolement relationnel selon ses revenus : la part de personnes dont le revenu est situé entre 1000 et 1500 € passe de 15% à 26% entre 2010 et 2012.

Structure de la population isolée selon ses revenus	2010	2012
Moins de 1 000 €	22%	18%
De 1 000 à 1 499 €	15%	26%
De 1 500 à 2 499 €	32%	29%
De 2 500 à 3 499 €	16%	18%
De 3 500 à 4 500 €	10%	6%
Plus de 4 500 €	5%	3%
Total	100%	100%

Cette évolution s'inscrit dans un contexte de mise en tension du budget des ménages. Parmi les personnes en situation d'isolement, 61% déclarent que leur situation économique s'est dégradée durant ces deux dernières années (contre 49% sur l'ensemble de la population interrogée).

Depuis deux ans, votre situation économique s'est...	Ensemble de l'échantillon (base 2 200)	Personnes en situation d'isolement relationnel (Base 252)
Plutôt améliorée	15%	7%
Plutôt dégradée	49%	61%
N'a pas évolué	36%	32%
Total	100%	100%

Base : ensemble de l'échantillon

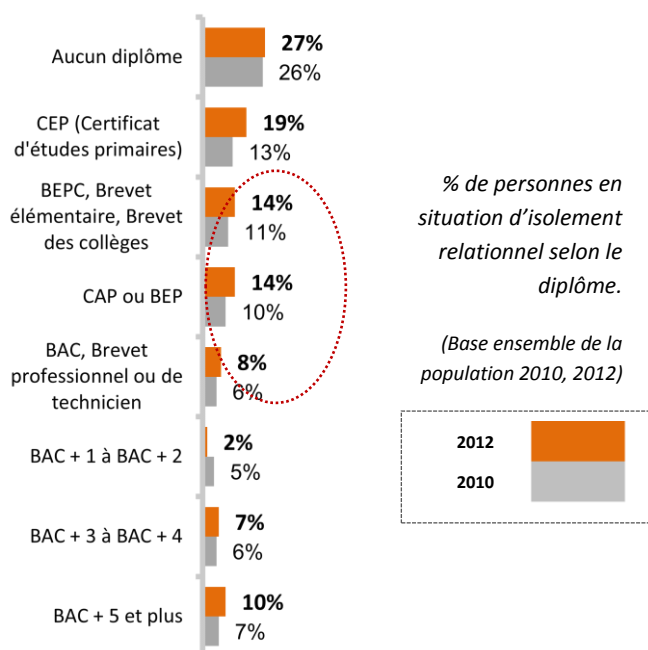
Le baromètre 2012 montre une raréfaction de la fréquentation des lieux de sociabilités (café, restaurant) et dans une moindre mesure des lieux culturels. Cette baisse de fréquentation, en particulier des cafés restaurants, peut à la fois être lue comme un indicateur de la précarisation des ménages en situation d'isolement et comme un indicateur de l'affaiblissement des possibles relationnels (« *personnes avec qui aller au restaurant ou au café* »).

% de personnes en situation d'isolement effectuant les choses suivantes...	2010 (base 348)	2012 (base 252)
Se rend souvent ou parfois au cinéma, à la bibliothèque, dans les équipements culturels	42%	39%
Se rend souvent ou parfois au restaurant ou au café	53%	43%

3.2 Accroissement des inégalités associées au diplôme

Les diplômés restent globalement mieux insérés dans les différents réseaux sociaux. La situation des personnes sans diplôme reste stable, mais à un niveau élevé (27% sont en situation d'isolement relationnel, ce qui en fait l'une des catégories les plus exposées au phénomène).

Depuis 2010, la situation des personnes faiblement diplômées (CEP, BEPC et CAP) s'est dégradée. Cette dégradation va dans le sens d'une extension du phénomène aux catégories les plus fragilisées.



3.3 Rajeunissement de la population en situation d'isolement

En 2010, la moyenne d'âge de la population isolée était de 59 ans, elle est aujourd'hui de 54 ans.

Ce rajeunissement tient, d'une part, à la détérioration sensible de la situation des 40-60 ans, d'autre part, et de manière plus significative, à la plus grande difficulté des 30-39 ans à diversifier leurs appartenances et à s'insérer durablement dans les réseaux sociaux. L'isolement des 30-39 ans, jusqu'à présent épargnés par le phénomène, constitue sans doute l'un des grands enseignements du baromètre 2012. Sur cette tranche d'âge, la dégradation semble principalement liée à la progression du phénomène chez une population vivant seule, sans enfant, faiblement diplômée et ne parvenant pas à s'insérer professionnellement.

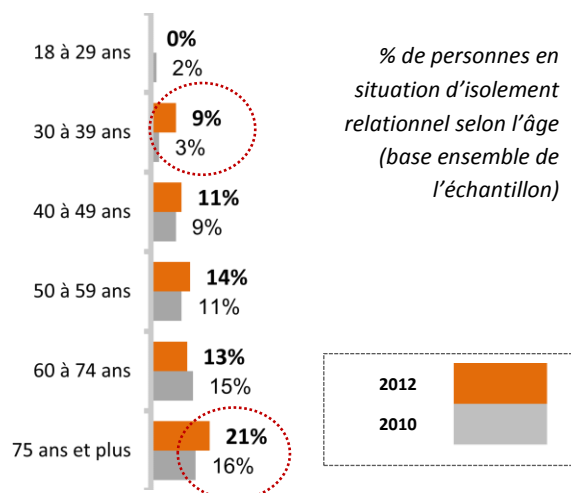
Ce rajeunissement ne signifie pas pour autant que la situation des seniors se soit améliorée. La part de la population âgée de 75 ans et plus en situation d'isolement relationnel augmente de manière assez sensible, passant de 16% en 2010 à 21% en 2012. Les personnes âgées précaires et celles résidant sur le parc social sont les plus touchées par ces évolutions.

Structure par âge de la population en situation d'isolement relationnel

	2010	2012
18 à 29 ans	5%	7%
30 à 39 ans	6%	14%
40 à 49 ans	18%	18%
50 à 59 ans	22%	21%
60 à 74 ans	29%	20%
75 ans et plus	20%	21%
Total	100%	100%

Age moyen	59	54
-----------	----	----

Lecture du tableau : en 2012, 7% des personnes isolées ont entre 18 et 29 ans.



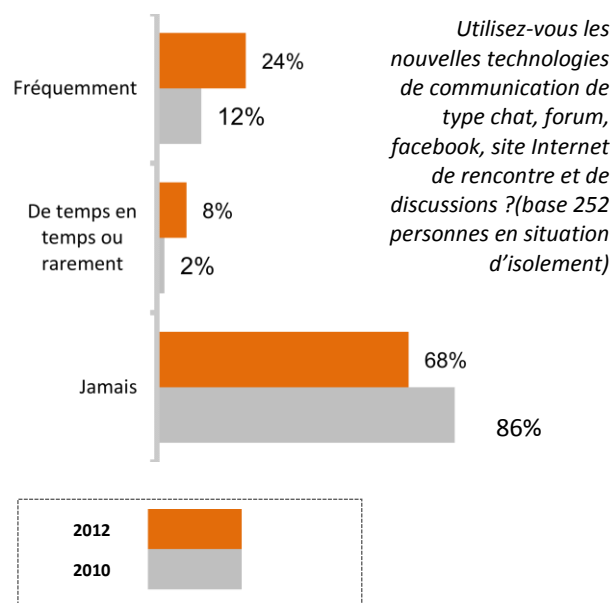
Lecture du graphique : en 2012, 9% des 30-39 ans sont en situation d'isolement.

3.4 La progression sans effet des sociabilités virtuelles

Les sociabilités virtuelles (chat, forum...) progressent au sein de la population isolée. En 2010, parmi les personnes en situation d'isolement, 88% n'utilisaient pas de manière régulière les technologies donnant accès aux sociabilités virtuelles (86% ne les utilisaient jamais), cette part chute à 76% en 2012.

Cette progression est liée à la banalisation des usages d'internet et au rajeunissement de la population en situation d'isolement relationnel les jeunes étant plus familiarisés à ces technologies.

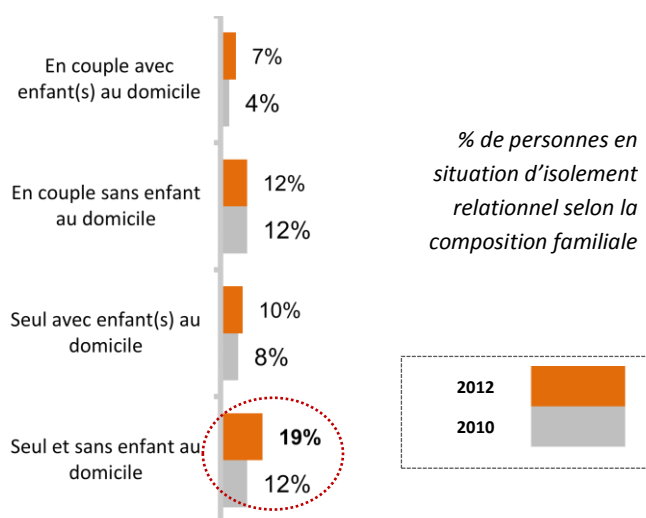
Toutefois, sur la base de l'enquête, il ne semble pas que ces pratiques atténuent significativement le sentiment de solitude qu'éprouve une partie de la population en situation d'isolement relationnel. La taille de l'échantillon ne nous permet pas de donner de chiffre mais nous autorise cependant à formuler cette hypothèse.



3.5 Fragilisation des personnes seules

Les personnes vivant complètement seules (sans conjoint et sans enfant au domicile) ont connu une dégradation de leur situation. Elles sont désormais 19% à être en situation d'isolement relationnel contre 12% en 2012.

Comme en 2010, la situation des foyers monoparentaux n'apparaît pas plus défavorable qu'en moyenne (10% sont en situation d'isolement relationnel). La présence des enfants continue de protéger, pour un temps, ces foyers².



² La présence des enfants est un facteur extrêmement puissant d'intégration à la vie sociale, même si elle ne se traduit pas mécaniquement par une vie sociale riche et diversifiée. Ces sociabilités organisées autour des enfants ne sont pas sans effets pervers. Elles peuvent préempter l'ensemble de la vie sociale, se traduire par un desserrement des liens amicaux et professionnels, de sorte que les femmes peuvent se trouver en difficulté lorsque « les enfants partent ». Ce risque est particulièrement palpable chez les foyers monoparentaux précaires.

En synthèse

La part de la population en situation d'isolement progresse, avec une fragilisation des 30-40 ans, des personnes vivant seules, résidant dans les grandes agglomérations et sur le parc social. Ce rajeunissement ne doit pas masquer la dégradation de la situation des personnes âgées, en particulier lorsqu'elles sont exposées à la pauvreté. On retiendra également une difficulté d'insertion sociale accrue des actifs en emploi précaire et une extension du risque d'isolement aux foyers ayant des revenus modestes (1 000€ à 1 500€).

S'ajoutent donc désormais à la population des personnes isolées, des catégories sociales qui jusque-là paraissaient mieux armées pour faire face au risque d'isolement (les moins de 40 ans, les actifs et les revenus modestes). La question reste posée de savoir si cette extension ressort d'une dégradation conjoncturelle, liée notamment à la crise, ou s'il s'agit d'un mouvement plus structurel allant dans les sens d'une dégradation durable du lien social et d'une difficulté accrue des individus à inventer leur vie relationnelle et à cultiver leurs appartenances.

**Solitude : souffrance de ne plus
compter pour personne**

I. Solitude : souffrance de ne plus compter pour personne

La première image que l'on associe à la solitude est celle d'une personne sans proche à qui parler, se confier ou sur qui se reposer en cas de nécessité. C'est à la fois juste et trompeur. La solitude passe par là mais ne s'arrête pas là. Il y a une gradation dans la souffrance qu'elle suscite. Si, comme la Fondation de France le fait, il s'agit de contrer ce mal qui progresse en France, il convient de ne pas se tromper de diagnostic. Ne tenir pour seul celui ou celle qui n'a personne sur qui compter conduirait à agir auprès d'elle en l'assurant d'une présence bienveillante dont elle pourrait disposer.

S'en tenir à cela serait une erreur.

Dans les témoignages des personnes que nous avons rencontrées³, il y a bien entendu l'absence de ceux avec lesquels on peut échanger, parler, et sur qui l'on sait pouvoir trouver un appui. «*La solitude c'est quand tu es entouré mais qu'il n'y a plus rien qui se passe avec les personnes, plus de conversation, plus de liens sincères, plus de chaleur, plus de disponibilité, plus rien !...*» Mais ce n'est que le premier degré.

Le plus douloureux arrive après : «*Je n'ai plus rien à dire aux gens parce que ce que je pense ça n'intéresse plus personne. J'ai compris que ce que je pouvais penser ou même ce que je pouvais faire personne n'en a rien à faire...*» ou bien encore «*Que l'on soit là ou pas ne change rien pour personne.*» D'abord le sentiment douloureux de ne pouvoir compter sur personne, et puis, une souffrance plus profonde, plus ruineuse : celle de ne plus compter pour personne.

9% des Français se sentent inutiles

Lorsque j'énonce : «*je ne peux compter sur personne*» cela renvoie à la souffrance d'agir seul, sans pouvoir s'appuyer sur les autres. Dans cet énoncé ce sont les autres qui manquent à leur place.

Dans l'énoncé «*personne ne compte sur moi*», ce ne sont plus les autres qui manquent à leur place, c'est moi qui n'ai plus de place parmi eux. Je ne compte pour personne, je ne compte pour rien. La souffrance de la solitude est celle d'être nié en tant que personne.

D'après l'enquête quantitative, 13% des Français éprouvent en 2012 un sentiment d'abandon, d'exclusion ou d'inutilité, cette part est en augmentation depuis 2010 où elle s'élevait à 10%.

Parmi ces 13%, on compte 9% de personnes qui affirment se sentir inutiles.

	%	% cumulé	% cumulé
Se sent abandonné et exclu et inutile	2%	9%	13%
Se sent abandonné et inutile	1%		
Se sent exclu et inutile	1%		
Se sent inutile	5%		
Se sent abandonné et exclu	1%	1%	
Se sent abandonné	2%	2%	
Se sent exclu	1%	1%	
Base : ensemble de l'échantillon			

³ **Méthodologie et échantillon** : L'étude s'est déroulée de décembre 2011 à mars 2012 et comporte 16 entretiens qualitatifs de 1h30 à 2h menés à domicile : 9 hommes et 7 femmes, milieu populaire et classe moyenne âgés de 40 à 60 ans. Zone urbaine, périurbaine et rurale (Paris, banlieue parisienne, Vendée, Normandie, Bretagne, Picardie, Alsace).

II – On ne naît pas seul, on le devient

La solitude n'est pas un état mais le résultat d'un processus, d'un enchaînement d'événements sur lequel il est possible d'intervenir, qui peut être enrayé. La solitude est une maladie qui défait la socialité.

Commençons par dire ce qu'est cette socialité qui se construit au travers des relations multiples, de nature différente. Nous entremêlons des relations familiales et amicales. Mais aussi des relations avec nos voisins ou avec des personnes que nous croisons ou que nous rencontrons, dans le bus, dans le train que nous prenons quotidiennement, des voisins avec qui nous conversons en promenant le chien. Mais il y a aussi bien entendu les personnes que l'on a rencontrées au travail. Il y a les personnes qui fréquentent le même club de gym que nous, ou celles que nous avons à la chorale où nous chantons... Bien entendu parmi tous ces gens, il y a ceux avec lesquels nous échangeons quelques phrases et il y a ceux avec qui nous partageons plus de choses et avec qui nous avons construit une connivence. Il y a ceux dont les échanges restent agréables mais restreints et ceux avec lesquelles nous apprécions de passer un peu plus de temps, avec qui nous aimons parler et dont la conversation nous importe au-delà des conventions de politesse. Chacun sait aussi que l'on ne peut pas attendre des relations professionnelles ce que l'on attend des relations familiales. Que l'on ne peut pas partager les mêmes choses avec ses voisins et avec sa famille. A chacun des registres de socialité correspondent des codes relationnels : les relations que nous entretenons avec la famille ne fonctionnent pas de la même façon que celles que nous entretenons avec nos amis, nos confrères et consœurs de travail ou nos voisins. Un confrère peut devenir un ami, dans ce cas les relations changeront de registre. Nous avons acquis des compétences relationnelles au travers de l'expérience de la socialité. Nos vies se déploient à travers l'entremêlement de ces réseaux de relations de registres différents... Cela forme un tissu relationnel, d'autant plus résistant que les fils sont nombreux, d'autant plus souple que les relations sont diversifiées.

La socialité : un enchevêtrement de réseaux relationnels de natures différentes :

- familiale
- amicale
- voisinage
- professionnelle
- affinitaire

La solitude c'est un mal qui attaque ce tissu relationnel, qui le défait, le délite. Comment cette maladie de la socialité se développe-t-elle ?

Tout commence par un accroc : une rupture, un événement majeur, malheureux. Le plus souvent c'est dans la vie familiale, là où chacun est le plus exposé en tant que personne : une séparation, un divorce, la disparition de son conjoint. Un événement qui vous atteint au plus intime et vous fait chanceler. « *Quand mon amie est partie, je me suis retrouvé seul à la maison c'est très dur... se préparer à manger le soir tout seul, à ressasser, à regarder les œufs frire dans la poêle et à passer la soirée devant la télé... C'est le vide, le vertige* ».

L'accroc initial peut être de nature différente : la perte d'emploi, un déménagement.

Les liens se défont pour mille raisons : *«après mon déménagement je me suis retrouvée dans un bloc où je ne connaissais plus personne... et comme j'étais plus loin qu'avant, il fallait que je parte très tôt pour bosser et j'avais de moins en moins d'occasions de parler aux gens... mes voisins ils vivent entre eux. Je sais rien d'eux, je ne les vois pas, je les entends ça oui, mais ils ne cherchent pas trop à parler, ils parlent entre eux ça oui! Ils sont sept là-dedans... et petit à petit je me suis isolée, ça fait cinq ans que je suis là ... je me suis installée dans cette solitude»*.

La solitude est un processus de dégradation de la socialité :

- déclenchement
- effet en cascade
- accumulation

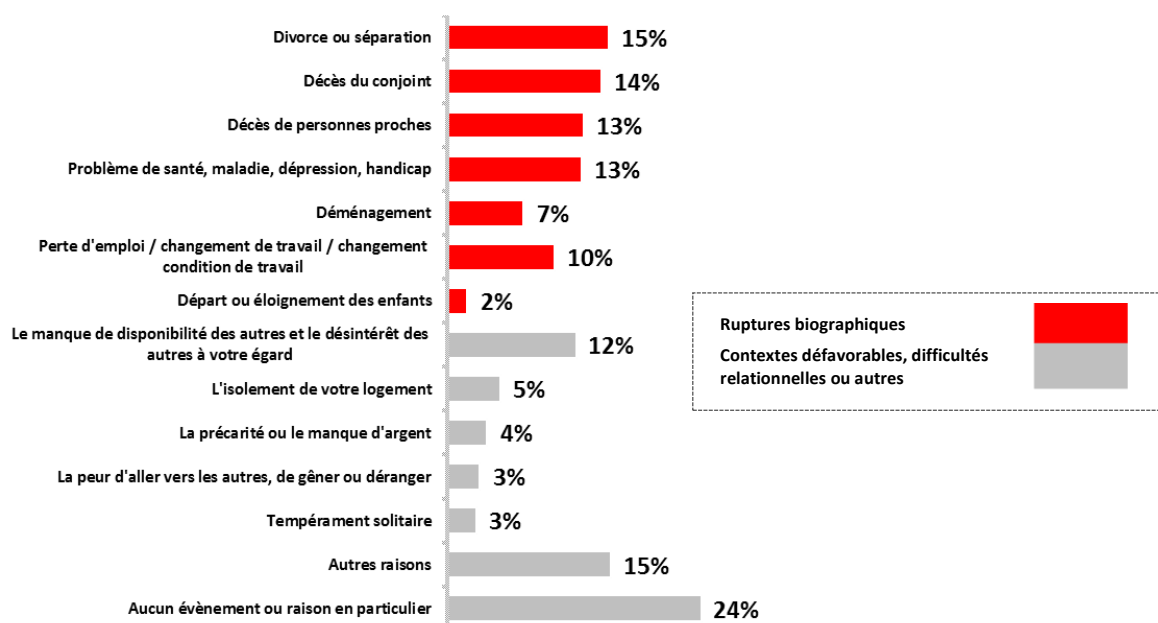
Quand Madeleine s'est retrouvée sans travail, elle pensait qu'elle continuerait à voir, au moins de temps en temps, ses deux copines de bureau : *«deux fois on a pris un pot ensemble, deux fois et après plus rien... Quand on ne voit pas les gens tous les jours, c'est compliqué, ce n'était jamais le bon moment...»*. Même témoignage pour Charles. Une fois licencié, petit à petit, il a perdu de vue ses confrères de l'atelier du garage dans lequel il travaillait. *«Parfois, par*

hasard, en ville, j'en croisais un mais il me demandait pour le boulot, pour savoir si j'avais retrouvé quelque chose et après ils ne demandaient plus, ça les gênait... C'est moi qui les évitais ensuite.»

Parfois c'est un déménagement. Parfois une rupture familiale et cet événement malheureux se répercute d'un registre de relation sur l'autre. Le premier accroc en produit un deuxième, et le deuxième est suivi d'un troisième. Effet en cascade, effet domino et tous les registres de relations peuvent être atteints.

D'après les résultats de l'enquête quantitative, 74% des raisons d'isolement citées par les personnes interrogées lors de l'enquête renvoient à une rupture biographique, qu'il s'agisse de ruptures survenant dans le cadre familial (31%), professionnel (10%), résidentiel (7%), amical (13%) ou associé à un problème de santé (13%). A ces ruptures s'ajoutent une dimension plus psychologique (sentiment d'indisponibilité des autres à son endroit, 12%, peur de gêner ou de déranger les autres, 3%) qui traduit le plus souvent une dégradation de la qualité du lien relationnel. Cette dégradation s'accompagne d'une sorte de péjoration de soi, d'un sentiment d'incapacité à intéresser les autres et parfois d'un profond sentiment d'inutilité ou d'abandon.

« Quels événements ou raisons vous semblent expliquer ce sentiment de solitude ? »
(Spontané, Plusieurs réponses possibles)



L'enchaînement vers la solitude se produit au travers de deux mécanismes.

Effet domino

Soit lorsqu'une personne subit une rupture relationnelle sur un registre, par exemple familial, elle cherche à compenser cette perte en surinvestissant des relations relevant d'un autre registre, par exemple amical.

Elle a alors tendance à attendre «trop» des amis. Son attitude outrepassera les codes qui s'étaient établis sur ce second registre et suscitera de leur part, un réflexe de défense : une attitude de retrait, des stratégies d'évitement, qui accentueront la solitude de la personne. Ainsi la solitude d'un registre se répercute sur un ou des registres différents de socialité.

Après la perte de son mari, Hélène a vu ses amis s'éloigner. « Petit à petit je n'ai plus vu personne. Ils voient mon numéro qui s'affiche, ils ne me répondent plus au téléphone. J'en suis certaine. Une fois j'ai appelé en numéro caché et hop, on m'a répondu. Moi j'ai raccroché ». C'est que les proches, pensent-elle, s'effraient de devoir

prendre en charge sa solitude. « *Je sais bien ce qu'ils pensent... Je leur ai peut-être trop téléphoné un moment mais c'était important pour moi. Maintenant ils ont peur que je m'accroche... ils ont peur que je devienne collante...* ».

Cercle vicieux et effet amplification

Le second mécanisme qui nous a été rapporté vient de l'attitude de la personne elle-même. Une séparation par exemple entame la confiance en soi et fait se développer un doute sur ce que l'on vaut pour les autres. Ainsi c'est la personne qui subit la rupture qui peut se mettre en retrait et éviter les autres. C'est elle qui devient le vecteur de la propagation de la solitude depuis un registre de relation sur les autres.

Après son divorce, c'est lui, Bernard qui ne voulait plus voir personne. « *J'avais plus envie de me retrouvé comme avant avec les mêmes amis, et je me sentais pas trop à l'aise... un mec qui se fait larguer... hein! C'est pas si facile que ça* »

Une catastrophe n'arrive jamais seule... le dicton se vérifie souvent dans les récits de solitude. Jean-Pierre est conducteur de car : toute la journée il est seul au volant. Mais, heureusement, il y a le rituel hebdomadaire : lundi matin, tous les chauffeurs sont rassemblés pour laver leur car. Une occasion de se retrouver, de parler, d'échanger... En janvier, première épreuve, la douloureuse séparation d'avec sa compagne sombrée dans l'alcoolisme. Fragilisé, Jean-Pierre nous raconte combien la connivence avec ses confrères le reconforte. Février, coup de grâce. Seconde épreuve qui le prive de ce soutien : une réorganisation du travail oblige les conducteurs à laver leur bus les uns après les autres, seuls. Fini le rituel des amitiés. Désormais Jean-Pierre est seul, seul au travail, seul à la maison.

L'impasse, le cercle vicieux : plus on est seul, moins on a confiance en soi, moins on a confiance en soi et plus on est seul...

Forte est la tentation de voir l'acharnement d'un destin néfaste dans les effets en cascades, les répétitions d'épreuves, dans le délitement qui ravage de proche en proche la socialité. La volonté s'affaiblit alors. On perd confiance en soi. Les récits de solitude font état de l'impasse dans laquelle les personnes seules sont enfermées : plus on est seul plus on le devient. Impossible d'aller vers les autres en doutant de soi et de ce que l'on apporte aux autres.

Comme le révèle l'enquête quantitative, dans 84% des cas (contre 81% en 2010) les personnes ressentant l'isolement éprouvent ce sentiment depuis plusieurs mois ou plusieurs années. Elles restent dans l'ensemble assez pessimistes, ou très incertaines, quant à l'amélioration de leur situation : 50% pensent que leur sentiment d'isolement va durer, et 30% ne savent pas si leur situation va ou non s'améliorer. L'absence d'espoir, la difficulté à identifier des portes de sortie possibles, le sentiment d'une absence de ressources personnelles pour se « resocialiser », sont des marqueurs assez forts de la posture des personnes éprouvant l'isolement.

III. Sortir de l'impasse

Revenons un instant sur le processus qui mène à la solitude et l'enferme dans une impasse. Il y a deux aspects sur lesquels nous devons insister si l'on veut intervenir sur ce mal qui ronge la socialité de nos sociétés.

Confiance en soi et estime de soi, préalables indispensables

Le premier aspect est que les accrocs qui déclenchent le processus de solitude déstabilisent les personnes, ils les font chanceler. Ils les rendent fragiles : plus précisément ils les atteignent dans leur capacité à se rétablir après le coup qui leur est porté. Ils les privent de deux choses essentielles : la confiance en soi et l'estime de soi.

La confiance en soi c'est-à-dire le fait de penser que l'on a en soi des ressources permettant de surmonter une épreuve. Il est évidemment impossible de mobiliser ces ressources si l'on n'a pas le sentiment d'en être pourvu.

L'estime de soi, est le sentiment que l'on a de pouvoir apporter quelque chose aux autres. Sans ce sentiment de valoir quelque chose aux yeux des autres, la socialité mettrait la personne dans l'intenable position d'un quémendeur permanent.

Quotidien, proximité : les espaces de la reconstruction

Le second aspect important est relatif au temps. La socialité telle qu'elle est décrite dans les récits de solitude, ce n'est pas une affaire de moments exceptionnels. Le tissu relationnel, c'est le sol même sur lequel se déroule la vie banale. Il est fait de proximité, d'habitudes, de routines. C'est la vie quotidienne. La solitude est une maladie du temps et de l'espace de tous les jours. Les relations de socialité c'est à la maison, dans la rue, chez les commerçants, au bureau, près de chez soi, c'est sur les parcours que les gens font chaque jour.

Les grands moments rituels comme Noël ou le repas de rue qui se déroule une fois l'an ne constituent pas la socialité, ils la célèbrent.

Il faut donc que la socialité existe par ailleurs. *«Le repas des voisins, je n'y vais plus. J'y suis allé une fois il y a 6 ou 7 ans, tout le monde parle avec tout le monde, c'est sympa sur le coup. J'ai parlé un peu avec une dame que je n'avais jamais vue. Après je l'ai plus revue. Les gens qui se connaissent ils se retrouvent, moi je n'avais personne à retrouver...»* C'est très précisément la définition d'un rituel : réaffirmer des liens qui préexistent dans le temps du quotidien. Agir contre la solitude pose un problème tout autre. Il s'agit de rétablir une socialité dans le temps et l'espace quotidiens.

La solitude est un mal du quotidien

Or, les lieux de proximité où une socialité peut se déployer se sont raréfiés ou sont inconnus d'une partie de la population, parmi les personnes en situation d'isolement, 62% disent qu'ils n'ont accès à « aucun lieu proche de chez eux au sein desquels ils peuvent facilement rencontrer des gens pour discuter ».

	Aucun	Un	Deux	Trois	Quatre et plus	Total
% de personnes ne pouvant pas facilement rencontrer des gens pour discuter dans un endroit proche de chez lui	62%	56%	49%	44%	41%	51%

Écoutons Marie, qui est sortie de la solitude grâce à une association de quartier. Elle perd son mari atteint d'un cancer. Cette disparition la précipite dans une période très difficile. Dépressive, elle perd son emploi de comptable. La famille de son mari prend ses distances puis l'abandonne. Deux ans ont suffi à la précipiter dans l'impasse de la solitude. En faisant son marché elle découvre un lieu étrange : un café associatif. *« Je ne comprenais pas bien ce que cela voulait dire, j'ai commencé par regarder un peu à l'intérieur pour voir ce qui s'y passait. Puis un jour, je suis entrée. L'ambiance était très différente d'un café normal, très détendue. D'abord on ne consomme que si on veut, en fait on vous demande rien. Un peu comme à la maison. Il y avait des familles avec des enfants. Des vieux, des moins vieux mais surtout une ambiance bon enfant. »* Marie va de temps en temps prendre un café. Elle commence à prendre ses marques mais ne parle à personne jusqu'au jour où le café accroche sur ses murs une série de photographies réalisées par un de ses habitués. Marie fait de la peinture depuis longtemps : elle se décide à parler avec les responsables du lieu et deux mois après sa vie a changé. Ses tableaux sont exposés à leur tour. Les gens les regardent, les commentent, les aiment. On vient vers elle pour en parler. Elle se met à exister aux yeux des autres. Elle devient « la peintre ». Aujourd'hui c'est une fidèle du café associatif, on la salue quand elle arrive : *« bonjour, l'artiste ! »*.

Tout est là. La solitude est une pathologie du quotidien qui ruine l'estime de soi des personnes. On ne peut l'enrayer qu'à la condition d'agir dans l'espace de la vie de tous les jours, et donc nécessairement, en créant des lieux de proximité. Dans ces lieux, la socialité peut se renouer non pas comme un moment d'exception mais bien au contraire comme une habitude. La solitude n'est plus qu'un mauvais souvenir lorsque la socialité est redevenue banale.

En conclusion

On n'extirpe pas les gens de l'impasse de la solitude comme on sauve des gens de la noyade. Il faut créer des conditions dans lesquelles, eux-mêmes retrouvent ce qu'ils peuvent apporter aux autres. Comme Marie qui a retrouvé l'estime de soi en exposant ses tableaux, mais c'est aussi Pierre, à qui une association de quartier, a permis de faire de l'aide scolaire. Agir contre la solitude ce n'est pas seulement apporter un appui sur lequel les personnes seules peuvent compter, c'est créer des lieux dans lesquels ces personnes peuvent retrouver la possibilité de compter pour les autres.

Annexes

Annexe I. Modalités de calcul de la part de la population en situation d'isolement relationnel

Introduction

L'évaluation de la part de la population française en situation d'isolement objectif est complexe et sujette à débat dans la mesure où chacun a sa propre définition de ce qu'est l'isolement, et sa propre lecture de ce qui pose problème ou de ce qui ne pose pas problème. Dans son acception la plus radicale, le parti peut-être pris de considérer comme isolées uniquement les personnes n'ayant absolument aucun contact avec autrui. Ce parti pris est en général admis comme non pertinent pour deux raisons :

- Premièrement, il conduit à réduire la problématique de l'isolement à un phénomène marginal (Selon l'Insee 0,02 % de la population française est en situation d'isolement absolue) et ne permet pas de comprendre les grands phénomènes auxquels on a assisté ces dernières années (par exemple la canicule de 2003 dont l'impact a été estimé à 70 000 morts en Europe et 20 000 morts en France...).
- Deuxièmement, il ne permet pas de rendre compte de la souffrance exprimée par un pourcentage significatif de la population française du fait de l'isolement (entre 5% et 6% de la population selon les différentes études et les modalités de calcul).

Si l'on accepte l'idée que l'isolement relationnel concerne des personnes qui, à un moment, peuvent être en contact avec autrui, se pose dès lors la question du curseur.

L'approche et le curseur Insee de l'isolement relationnel

L'enquête conduite par l'Insee en 2001 et traitée en 2003 visait à évaluer la part de la population française de 15 ans et plus en situation d'isolement relationnel.

L'Insee définit l'isolement relationnel de la manière suivante :

« L'isolement relationnel concerne les personnes qui n'entretiennent qu'un nombre très faible de contacts avec autrui. (...) L'indicateur d'isolement relationnel est obtenu conventionnellement en dénombrant les personnes n'ayant eu que quatre contacts ou moins d'ordre privé avec des personnes différentes, de visu ou par téléphone (hors ménage⁴) au cours d'une semaine donnée. Ce nombre de quatre a été retenu par convention : il correspond au premier décile de la distribution du nombre de contacts »⁵.

Sur cette base, l'Insee évalue pour 2001 à 10,8% la part de la population française âgée de 15 ans et plus en situation d'isolement relationnel.

Concernant le choix du curseur (4 contacts avec une personne différente par semaine). L'Insee explique que « prendre un autre seuil d'isolement est possible (par exemple la demi-médiane ou le troisième décile) » et indique que « cela modifierait mécaniquement la proportion de personnes concernées par l'isolement, mais pas sensiblement leurs caractéristiques ».

Nous nous plaçons ici dans la même logique.

⁴ Hors ménage : c'est-à-dire en dehors des contacts avec l'ensemble des personnes vivant au sein du domicile (dont conjoint et enfants)

⁵ L'enquête « Vie de quartier » a été effectuée dans le cadre du dispositif d'Enquêtes Permanentes sur les Conditions de Vie des ménages (EPCV). La collecte s'est déroulée d'avril à juin 2001 auprès de 12 000 personnes représentatives de la population métropolitaine. http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip931.pdf

L'approche retenue dans le cadre des solitudes en France

Comparativement à l'étude Insee et concernant la mesure de l'isolement relationnel dans sa version « objective » (c'est-à-dire différente du ressenti des individus), l'approche conduite par la Fondation de France est sensiblement différente. L'étude Fondation de France prend comme référence la densité des relations sociales au sein de 5 grands réseaux sociaux :

1. Les réseaux familiaux
2. Les réseaux professionnels
3. Les réseaux amicaux
4. Les réseaux de voisinage
5. Les réseaux associés à la pratique d'une activité dans un club ou une association

Le choix de cette approche a été fait pour trois grandes raisons :

1. Elle permet de mettre en évidence les difficultés que rencontrent certains individus pour s'inscrire dans les réseaux traditionnellement identifiés comme les grands pourvoyeurs de sociabilité.
2. Elle permet de mettre en évidence la fragilité relationnelle des individus qui ne sont pas en capacité de diversifier leurs réseaux de sociabilité (« les mono-réseaux »).
3. Elle permet de mettre en évidence l'affaiblissement de certains réseaux dans leur fonction intégratrice (en particulier le réseau professionnel et le réseau familial).

Les bases de calcul : quelle population a été prise en compte ?

Nous avons repris le parti de l'Insee de raisonner « hors sociabilités au sein du couple ». Nous avons également pris le parti de ne pas considérer *de facto* les ménages ayant des enfants vivant au foyer comme non concernés par le phénomène d'isolement.

Nous avons cependant tenu compte des échanges avec les enfants vivant en dehors du foyer lors de l'estimation du nombre de personnes isolées.

En ce sens, des personnes vivant en couple ou ayant des enfants vivant au domicile peuvent être comptabilisées au sein de la population exclue des réseaux sociaux.

Cet arbitrage a été fait pour deux raisons :

1. Premièrement, pour tenir compte des problématiques de dégradation des relations sociales au sein du couple (mésentente conjugale, violence conjugale, addiction du conjoint, maladie du conjoint de type Alzheimer ...) et de leur impact sur la densité des relations sociales externes au foyer.
2. Deuxièmement, pour tenir compte et évaluer le phénomène d'effondrement des relations sociales auquel sont exposés certains foyers monoparentaux en particulier au départ des enfants.

Dans cette configuration, la part de la population française âgée de 18 ans et plus exclue des réseaux sociaux peut-être estimée à 11,4 % (soit, si l'on prend en compte les marges d'erreur un résultat se situant entre 10,1% et 12,7%).

D'autres arbitrages sont naturellement possibles dans ce cas :

- Si l'on prenait le parti d'exclure les foyers bi-adultes avec enfant(s) vivant au domicile, la part de la population exclue des réseaux sociaux serait de 8,8% de la population âgée de 18 ans et plus.
- Si l'on prenait le parti d'exclure les foyers avec enfant(s) vivant au domicile (inclus la garde alternée), la part de la population exclue des réseaux sociaux serait de 8,2%.
- Si l'on prenait le parti d'exclure tous les couples avec ou sans enfants au foyer, la part de la population exclue des réseaux sociaux serait de 6 %.
- Si l'on prenait le parti d'exclure tous les foyers bi-adultes et tous les foyers ayant des enfants au domicile, la part de la population exclue des réseaux sociaux serait de 5,1 %.

Le curseur Fondation de France

Dans le cadre de cette étude sont considérées comme étant en situation d'isolement objectif les personnes qui ne sont pas inscrites de manière significative dans l'un des 5 réseaux sociaux mentionnés en point 2. Sont donc considérées à l'inverse comme non isolées celles qui ont des sociabilités significatives dans au moins un des cinq réseaux mentionnés. Se pose dès lors la question du curseur. A partir de quand considère-t-on qu'une personne est inscrite de « manière significative » dans l'un des cinq réseaux mentionnés ?

Le choix a été fait d'arbitrer cette question réseau par réseau. Cet arbitrage s'est fait selon une idée directrice : prendre le parti d'une approche restrictive pour ne pas « surévaluer arbitrairement » le phénomène d'exclusion des réseaux sociaux. Pour chaque réseau l'approche a été faite en deux temps :

1. Un temps de mesure restrictive visant à ne prendre en compte que les cas « indiscutables ». C'est-à-dire les cas de personnes ayant des fréquences de contacts de visu (et/ou par téléphone pour la famille et les amis) avec les membres de leur famille, leurs amis, les membres d'une association, leurs collègues de travail, et leurs voisins inférieures à un rythme « plusieurs fois par mois ». Ces personnes ont répondu aux questions de fréquence de contact : « plusieurs fois dans l'année », « moins souvent » et « jamais ».
2. Un temps de prise en compte des cas tangents. L'approche restrictive ne permet pas de rendre compte du phénomène d'isolement de manière fine. L'examen des réponses au cas par cas montre l'existence de cas tangents qui relèvent d'une situation d'isolement objectif bien que des contacts puissent se nouer de manière occasionnelle au sein de l'un des cinq réseaux retenus. Ces cas ont été pris en compte.

A l'inverse, certaines questions qui ne relèvent pas de questions de fréquence ont été intégrées à notre mode de calcul et impactent à la baisse la mesure de l'isolement. C'est par exemple le cas lorsqu'une personne n'a pas de conversation privée avec ses collègues de travail, mais peut dans le cadre de son activité professionnelle « faire de nombreuses rencontres et avoir de nombreux échanges avec les autres » (c'est par exemple le cas d'une partie des travailleurs indépendants).

Remarque générale sur l'interprétation des résultats

Outre le raisonnement « extra-ménage », la mesure de l'isolement objectif ne prend pas en compte :

- les échanges avec les aidants externes au foyer (aides à domicile, aides-soignants, médecins, infirmières...)
- l'univers des relations sociales informelles, c'est-à-dire les échanges privés avec des « connaissances » que les enquêtés ne classent ni parmi leurs amis, ni parmi leur voisinage (par exemple les échanges liés à la fréquentation des commerces, des sorties d'écoles, des cafés, des parcs...).

Par ailleurs, comme toute enquête, les questions sont soumises à la compréhension qu'en ont les personnes interrogées.

Les questions permettant d'évaluer l'isolement relationnel sont d'ordre factuel et ne sont pas « trop » soumises à l'interprétation des répondants. En revanche la notion « d'amis » peut prêter à interprétation dans la mesure où cette notion suggère « une certaine qualité dans l'échange ». Certains répondants peuvent considérer que des personnes avec lesquelles elles sont en relation régulière dans le cadre privé ne comptent pas au nombre de leur amis, d'autres peuvent considérer que la plupart des personnes avec lesquelles elles échangent dans le cadre privé sont leur amis. Il y a ici une limite à la mesure tenant au statut et à l'interprétation du mot « ami ».

Estimation du nombre de personnes isolées

En ce qui concerne l'estimation du nombre de personnes concernées par l'isolement relationnel, dans le rapport 2012, nous avons retenu l'hypothèse basse, soit 4 874 702 (C) personnes, chiffre arrondi à 4 800 000 personnes. Les marges d'erreurs et la totalité des hypothèses d'extrapolation sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Extrapolation et évolution du nombre de personnes en situation d'isolement					
95%*	Marge d'erreur 5%				
	Population totale de 18 ans et plus	Population isolée en hypothèse basse	Population isolée en hypothèse haute	Population isolée en hypothèse moyenne	
2010	47 792 935 (recensement de la population 2006)	3 748 824 (A) ↔	4 583 780 (B) ↔	4 166 302 arrondi à 4 000 000 (E)	
2012	48 457 806 (recensement de la population 2008)	4 874 702 (C) ↔	6 161 122 (D) ↔	5 517 912 (F)	
*Taux à 95% « On 95% de chances de ne pas se tromper en disant que, pour 2012, le nombre de personnes en situation d'isolement est compris entre : 4 874 702 et 6 161 122 personnes »					
Estimation des évolutions selon les différentes hypothèses			H très basse	290 923 (G)	(C) – (B)
			H basse	874 702 arrondi à 800 000	(C) - (E)
			H médiane	1 351 611	(F) – (E)
			H haute	2 412 299	(D) – (A)

Estimation du nombre de contact mensuel

Le nombre moyen de contacts annuels au sein de la population isolée est estimé à 54 contacts au total sur l'ensemble des cinq réseaux étudiés. Il s'agit d'une donnée recalculée à partir de plages de fréquence (exemple, « plusieurs fois par mois », « plusieurs fois par an »...) et non d'une donnée obtenue sur la base d'un déclaratif du nombre de contacts effectifs.

Sur cette base, 11% de la population a en moyenne 4 contacts par mois tous réseaux confondus au sein des cinq réseaux étudiés ; elle correspond à la population considérée comme isolée. 1,5% des personnes interrogées ont entre 0 et 1 contact par mois au sein des cinq réseaux de sociabilité étudiés et 1,9% entre 1 et 2 contacts par mois.

Annexe II. Descriptif de l'enquête quantitative 2012

Enquête téléphonique réalisée entre le 10 et le 27 janvier 2012 auprès d'un échantillon de 2 200 Français âgés de 18 ans et plus.

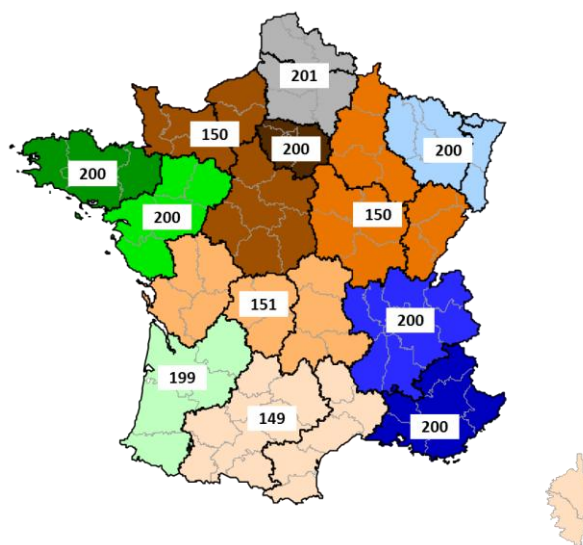
Afin de permettre les comparaisons avec l'enquête précédente (réalisée du 5 au 22 janvier 2010), la méthodologie déployée en vague 2 est strictement identique à celle de la vague 1.

L'échantillon a ainsi été stratifié en 12 secteurs géographiques au sein desquels des objectifs d'enquêtes ont été assignés (voir diapo ci-après). Par rapport à la réalité, ces objectifs sous-représentent certaines zones (plus peuplées, comme la région Ile-de-France) et en surreprésentent d'autres (moins peuplées), ce dans le but d'obtenir au sein de ces dernières un nombre plus important de répondants et de conférer aux croisements géographiques une meilleure significativité.

La représentativité de l'échantillon a été assurée, au sein de chaque zone d'enquête, avec des quotas portant sur le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle et le type de commune des personnes interrogées.

Pour retrouver la structure exacte de la population de France métropolitaine, les résultats d'enquête présentés ci-après ont été redressés (pondération a posteriori) selon les 4 variables de quotas et le poids démographique réel de chaque zone.

- NOMBRE D'ENQUÊTES REALISEES PAR ZONE -



Source cartographique : Artique

LA FONDATION DE FRANCE

Depuis 1969, la Fondation de France soutient des projets concrets et innovants qui répondent aux besoins des personnes face aux problèmes posés par l'évolution rapide de la société.

Elle agit principalement dans trois domaines : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance (recherche, culture, formation) et l'environnement.

Elle favorise également le développement de la philanthropie.

Elle aide les donateurs à choisir les meilleurs projets, conseille les fondateurs sur leur champ d'intervention, leur stratégie et sur le cadre juridique et fiscal le plus approprié.

Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

Site Internet : www.fondationdefrance.org